

Douane

Transfert d'argent

Argent transféré de la France à l'étranger

Argent transféré en France depuis l'étranger

Transfert de marchandises

Marchandises arrivant en France

Droits de douane, taxes et franchises

Achats effectués à l'étranger

S'installer en France

Alcool et tabac

Rapporter du tabac de l'étranger

Rapporter de l'alcool de l'étranger

Questions – Réponses

- Douanes : comment se déroule le contrôle du voyageur ?
- Douane : quels produits sont autorisés à sortir de France lors d'un voyage ?
- Acheter un véhicule en Europe : quelles formalités douanières ?

Toutes les questions réponses

Et aussi...

- Vente en détaxe aux touristes

Pour en savoir plus

- Voyage hors UE : carte de libre circulation pour vos marchandises
Source : Ministère chargé des finances
- Achats à distance entre particuliers
Source : Ministère chargé des finances
- Transports d'animaux, de plantes et d'espèces menacées dans l'Union européenne
Source : Commission européenne
- Voyager en Europe avec des produits d'origine animale
Source : Commission européenne
- À l'import ou à l'export : une obligation, déclarer sa marchandise
Source : Ministère chargé des finances



Ville de
Palavas-les-Flots

Mairie de Palavas-les-Flots

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Adresse : 16 Boulevard Maréchal Joffre – BP 106 – 34250 Palavas-les-Flots

Tél. : 04 67 07 73 00